



Inscriptions scolaires rentrée 2022

NOTICIA

EDUCATION

Jueves, 25 de noviembre de 2021

Inscriptions scolaires rentrée 2022

La campagne des inscriptions scolaires se déroulera du 17 janvier au 5 mars 2022 !



Elle concerne tous les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2019, qui n'ont jamais fréquenté une école publique vélizienne (maternelle ou élémentaire), ou si vous venez d'emménager à Vélizy-Villacoublay. L'inscription est aussi nécessaire pour les enfants déjà présents dans les crèches de la commune.

Si votre enfant est déjà scolarisé dans une école publique vélizienne, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Son inscription est automatique. Les demandes de dérogation sont à effectuer durant la même période. Le formulaire ainsi que les documents à fournir sont disponibles sur le site internet de la Ville et au Guichet unique, en mairie.

Pour tout complément d'informations, contactez le Guichet unique au 01 34 58 00 00
ou par email relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr